

les efforts d'ouverture de leurs marchés. Les accords conclus entre la Communauté européenne et les pays membres de l'AELE, afin d'établir des zones de libre-échange avec ces pays, représentent une contribution importante. Nous continuerons à offrir aux PECO une assistance technique pour renforcer leur capacité d'exportation.

28. Nous demandons aux PECO de développer leurs relations économiques, entre eux, avec les nouveaux États indépendants de l'ex-URSS et plus largement, sur la base des principes d'une économie de marché et conformément aux règles du GATT. Nous considérons comme une étape positive, dans cette direction, la coopération particulière mise en oeuvre entre la Pologne, la Hongrie et la Tchécoslovaquie, et nous espérons que le libre-échange sera bientôt possible entre ces pays.

29. Les investissements étrangers devraient être favorablement accueillis. Ils constituent, pour les PECO, un élément important pour développer au mieux leur potentiel économique. Nous demandons donc aux PECO d'axer leurs politiques sur la création d'un environnement attrayant et fiable pour les capitaux privés. Nous fournissons nos instruments bilatéraux de crédit, d'assurance et de garantie pour promouvoir l'investissement étranger, lorsque ces conditions, y compris le service de la dette, sont réunies. Nous invitons les entreprises des pays industrialisés à profiter des possibilités d'investissement dans les PECO.

### Les nouveaux États indépendants de l'ex-URSS

30. Les changements profonds survenus dans l'ex-URSS offrent la chance historique d'un monde meilleur, plus sûr, plus démocratique et plus prospère. Sous la direction du Président Eltsine, le gouvernement russe s'est engagé dans un processus de réforme difficile. Nous souhaitons que notre rencontre avec lui permette de discuter de la coopération que nous pouvons apporter pour soutenir ces réformes. Nous sommes disposés à travailler avec les dirigeants de tous les nouveaux États qui ont engagé des réformes. Leur succès est de l'intérêt de l'ensemble de la communauté internationale.

31. Nous sommes conscients que la transition impliquera des ajustements difficiles. Nous offrons aux nouveaux États de les aider à s'aider

eux-mêmes. Notre coopération aura un caractère global et sera mesurée par le progrès des réformes économiques et par une attitude responsable sur le plan international, comportant de nouvelles réductions des dépenses militaires et le respect des obligations déjà souscrites.

32. Nous encourageons les nouveaux États indépendants à adopter des politiques économiques saines, principalement en réduisant leur déficit budgétaire et l'inflation. La collaboration avec le FMI leur permettra de bénéficier de son expérience et apportera une plus grande crédibilité aux efforts entrepris. La stabilisation macro-économique ne doit pas être différée. Elle ne réussira que si tous les fondements d'une économie de marché sont aussi mis en place : privatisation, réforme agraire, mesures visant à promouvoir l'investissement et la concurrence, protection sociale appropriée de la population.

33. Il est essentiel, pour attirer l'investissement privé, d'établir la confiance et d'élaborer un cadre juridique fiable. La manière dont les nouveaux États s'acquittent de leurs engagements financiers sera l'un des éléments de la confiance des milieux financiers.

34. Les capitaux privés et l'esprit d'entreprise doivent jouer un rôle décisif et croissant dans la reconstruction économique. Nous demandons aux nouveaux États de développer un secteur privé efficace, en soulignant l'importance particulière des PME dans le fonctionnement d'une économie de marché.

35. Des progrès rapides sont particulièrement urgents et peuvent être réalisés dans deux secteurs : l'agriculture et l'énergie. Ces secteurs ont une importance décisive pour améliorer la situation de l'offre et accroître les recettes en devises. Les secteurs du commerce et de l'industrie de nos pays sont prêts à coopérer. Un temps précieux a déjà été perdu du fait du maintien de barrières à l'investissement. Pour l'énergie, nous notons l'importance de la Charte européenne de l'énergie pour encourager la production et assurer la sécurité de l'approvisionnement. Nous demandons la conclusion rapide des travaux préparatoires.

36. Tous les participants au Sommet ont fait preuve de solidarité dans une situation difficile, en accordant une aide alimentaire, des crédits et une assistance médicale importants. Ils se sont